

Réunion du Comité Syndical du 27 Juin 2018

COMPTE RENDU ANALYTIQUE

Date de la convocation : 07 Juin 2018

Présidents de séance :

- Monsieur André ACOLAS, Doyen d'âge - Election Président (Communauté de Communes La Septaine)
- Monsieur Gilles BENOIT, Président (Communauté de Communes Terres du Haut Berry))

Secrétaire de séance : Monsieur Dominique TELLIEZ (Communauté d'Agglomération Bourges Plus)

Présents avec voix délibérative :

- Communauté d'Agglomération Bourges Plus : M. CHALOPIN ; M. MESEGUER ; Mme RASSION ; M. DUPERAT ; M. TELLIEZ ; M. CORBION ; Mme LEBLANC ;
- Communauté de Communes Cœur de Berry : M. BLIAUT ;
- Communauté de Communes La Septaine : M. ACOLAS ; M. GOUVERNAIRE ; M. ROMAIN ; M. LANZARONE ;
- Communauté de Communes Les Villages de la Forêt : Mme TORCHY ;
- Communauté de Communes Sauldre et Sologne : M. COUDRAT ;
- Communauté de Communes Terres du Haut Berry : M. NAUDET ; M. BENARD ; M. LELOUP ; M. BLAIN ; M. MAROT ; M. RIPARD ; M. LETOURMY ; M. DESROCHES ; Mme SAISSELIN ; M. BENOIT ; M. MACHADO ; M. DUTEIL ; M. COSSON ; M. MENNESSIER ; M. RENARD ; M. LOURY ; M. GROUSSON ;
- Communauté de Communes Vierzon Sologne Berry : Mme KAOUES.

Absents excusés :

- Communauté de Communes La Septaine : M. BAUDON ; M. SARREAU ; M. SAUTEREAU ; Mme LESPAGNOL ; M. CHAROY ;
- Communauté de Communes Les Villages de la Forêt : Mme JAUBERT ;
- Communauté de Communes Terres du Haut Berry : M. PASSE ; Mme PICARD ; M. BARON ; M. TERNIER ; Mme TAILLANDIER ; M. VAN DER BEKEN ; Mme BOURDOU ;
- Communauté de Communes Vierzon Sologne Berry : Mme HOVASSE PRELY.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA VALLÉE DE L'YEVRE

COMITE SYNDICAL DU 27 JUIN 2018



M. ACOLAS, Président de séance, Doyen d'âge, ouvre la séance en précisant que le quorum est atteint.

- Désignation du secrétaire de séance (Par Monsieur André ACOLAS, Doyen d'âge)

Comme pour toute séance, le conseil syndical a obligation de désigner, au début et pour toute la durée de la séance, un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire, lesquelles consistent à rédiger le compte-rendu de ladite séance (Article L2121-15 du CGCT).

Monsieur Dominique TELLIEZ (Communauté d'Agglomération Bourges Plus) se propose et est désigné secrétaire de séance par l'organe délibérant.

- Approbation du Compte-rendu (par Monsieur André ACOLAS, Doyen d'âge)

Monsieur ACOLAS demande si les délégués ont des remarques concernant le compte-rendu en date du 05 Avril 2018 ; en l'absence de remarques, le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

- Election Président (délibération n° 21/2018 présentée par Monsieur André ACOLAS)

Monsieur André ACOLAS a invité le conseil syndical à l'élection du président.

Il est rappelé qu'en application des articles L.5211-2 et L.2122-7 du CGCT, « *Le Président est élu au scrutin secret et à la majorité absolue. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu* ».

Monsieur André ACOLAS a fait appel de candidature pour le poste de Président.

Monsieur Gilles BENOIT (Communauté de Communes Terres du Haut Berry) a proposé sa candidature pour occuper cette fonction.

Premier tour de scrutin :

Chaque délégué à l'appel de son nom, dépose dans l'urne son bulletin de vote écrit sur papier blanc et émerge.

2 scrutateurs sont désignés pour procéder au dépouillement : Madame Anne-Françoise SAISSELIN (Communauté de Communes Terres du Haut Berry) et Monsieur Eric MESEGUER (Communauté d'Agglomération Bourges Plus)

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	31
- à déduire : bulletins litigieux (énumérés aux articles L 65 et L 66 du code électoral) :	0
- reste pour le nombre de suffrages exprimés :	
Monsieur Gilles BENOIT	30
Bulletin Blanc	01

Décision :

Après dépouillement, Monsieur Gilles BENOIT ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé Président et est immédiatement installé.

- Détermination nombre Vice-Présidents et autres membres (délibération n° 22/2018 présentée par Monsieur Gilles BENOIT, Président nouvellement installé)

Monsieur BENOIT indique que depuis la fusion avec le SIAVB en 2017 la composition du bureau reste inchangée : 5 Vice-Présidents et 03 Autres membres. Il demande alors d'approuver cette délibération.

Projet de délibération n° 22/2018

Détermination du nombre de Vice-Présidents et d'autres membres :

Vu l'arrêté n° 2018-1-054 du 24 Janvier 2018 constatant la transformation du Syndicat Intercommunal de la Vallée de l'Yèvre (SIVY) en syndicat mixte fermé ;

Considérant le transfert aux établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre de la compétence « gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, dans les conditions prévues à l'article L.211-17 du code de l'environnement », au 01 janvier 2018 ;

Le bureau du syndicat est composé du président, d'un ou plusieurs vice-présidents et, éventuellement, d'un ou plusieurs autres membres de l'organe délibérant.

Vu que les Vice-Présidents et les autres membres sont élus selon les mêmes conditions que le Président (article L. 2122-7 DU CGCT) ;
Il est proposé au Comité Syndical :

- de porter à 05 le nombre de Vice-Présidents et à 03 le nombre d'autres membres.

Pour : 31
Contre : 0
Abstention(s) : 0

La délibération est adoptée à l'unanimité par le Conseil Syndical.

- Elections des Vice-Présidents (délibération n° 23/2018 présentée par Monsieur Gilles BENOIT)

Monsieur Gilles BENOIT, Président nouvellement installé, a invité le conseil syndical à l'élection des Vice-Présidents.

Il est rappelé que les Vice-Présidents sont élus selon les mêmes conditions que le Président.

Vu la délibération n° 22/2018 déterminant le nombre de Vice-Présidents à 5 ;

1^{er} Vice-Président

Candidat :

Monsieur Bernard DUPERAT (Communauté d'Agglomération Bourges Plus)

Vote du 1er Vice-Président :

Chaque délégué à l'appel de son nom, dépose dans l'urne son bulletin de vote écrit sur papier blanc et émerge.

2 scrutateurs sont désignés pour procéder au dépouillement : Madame Anne-Françoise SAISSELIN (Communauté de Communes Terres du Haut Berry) et Monsieur Eric MESEGUER (Communauté d'Agglomération Bourges Plus)

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 31
- à déduire : bulletins litigieux (énumérés aux articles L 65 et L 66 du code électoral) : 0

- reste pour le nombre de suffrages exprimés :

Monsieur Bernard DUPERAT	30
Bulletin Blanc	01

Décision :

Après dépouillement, Monsieur Bernard DUPERAT ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé 1er Vice-Président.

2^{ème} Vice-Président

Candidat :

Monsieur Thierry COSSON (Communauté de Communes Terres du Haut Berry)

Vote du 2ème Vice-Président :

Chaque délégué à l'appel de son nom, dépose dans l'urne son bulletin de vote écrit sur papier blanc et émerge.

2 scrutateurs sont désignés pour procéder au dépouillement : Madame Anne-Françoise SAISSELIN (Communauté de Communes Terres du Haut Berry) et Monsieur Eric MESEGUER (Communauté d'Agglomération Bourges Plus)

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	31
- à déduire : bulletins litigieux (énumérés aux articles L 65 et L 66 du code électoral) :	0

- reste pour le nombre de suffrages exprimés :

Monsieur Thierry COSSON	29
Bulletin Blanc	02

Décision :

Après dépouillement, Monsieur Thierry COSSON ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé 2ème Vice-Président.

3^{ème} Vice-Président

Candidat :

Monsieur Jacques ROMAIN (Communauté de Communes la Septaine)

Vote du 3ème Vice-Président :

Chaque délégué à l'appel de son nom, dépose dans l'urne son bulletin de vote écrit sur papier blanc et émerge.

2 scrutateurs sont désignés pour procéder au dépouillement : Madame Anne-Françoise SAISSELIN (Communauté de Communes Terres du Haut Berry) et Monsieur Eric MESEGUER (Communauté d'Agglomération Bourges Plus)

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 32 (M. GROUSSON (Communauté de Communes Terres du Haut Berry) est arrivé à partir de l'élection du 3ème Vice-Président)

- à déduire : bulletins litigieux (énumérés aux articles L 65 et L 66 du code électoral) : 0

- reste pour le nombre de suffrages exprimés :

Monsieur Jacques ROMAIN	28
Bulletin Blanc	04

Décision :

Après dépouillement, Monsieur Jacques ROMAIN ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé 3ème Vice-Président.

4^{ème} Vice-Président

Candidat :

Monsieur Daniel BENARD (Communauté de Communes Terres du Haut Berry)

Vote du 4^{ème} Vice-Président :

Chaque délégué à l'appel de son nom, dépose dans l'urne son bulletin de vote écrit sur papier blanc et émarginé.

2 scrutateurs sont désignés pour procéder au dépouillement : Madame Anne-Françoise SAISSELIN (Communauté de Communes Terres du Haut Berry) et Monsieur Eric MESEGUER (Communauté d'Agglomération Bourges Plus)

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 32 (M. GROUSSON (Communauté de Communes Terres du Haut Berry) est arrivé à partir de l'élection du 3ème Vice-Président)

- à déduire : bulletins litigieux (énumérés aux articles L 65 et L 66 du code électoral) : 0

- reste pour le nombre de suffrages exprimés :

Monsieur Daniel BENARD	30
Bulletin Blanc	02

Décision :

Après dépouillement, Monsieur Daniel BENARD ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé 4ème Vice-Président.

5^{ème} Vice-Président

Candidat :

Monsieur Dominique TELLIEZ (Communauté d'Agglomération Bourges Plus)

Vote du 5^{ème} Vice-Président :

Chaque délégué à l'appel de son nom, dépose dans l'urne son bulletin de vote écrit sur papier blanc et émerge.

2 scrutateurs sont désignés pour procéder au dépouillement : Madame Anne-Françoise SAISSELIN (Communauté de Communes Terres du Haut Berry) et Monsieur Eric MESEGUER (Communauté d'Agglomération Bourges Plus)

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 32 (M. GROUSSON (Communauté de Communes Terres du Haut Berry) est arrivé à partir de l'élection du 3ème Vice-Président)

- à déduire : bulletins litigieux (énumérés aux articles L 65 et L 66 du code électoral) : 0

- reste pour le nombre de suffrages exprimés :

Monsieur Dominique TELLIEZ	31
Bulletin Blanc	01

Décision :

Après dépouillement, Monsieur Dominique TELLIEZ ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé 5ème Vice-Président.

- **Election des Autres membres** (Délibération n° 24/2017 présentée par Monsieur Gilles BENOIT, Président)

Monsieur Gilles BENOIT, Président nouvellement installé, a invité le conseil syndical à l'élection des Autres Membres.

Il est rappelé que les Autres Membres sont élus selon les mêmes conditions que le Président.

Vu la délibération n° 22/2018 déterminant le nombre d'Autres Membres à 3 ;

1^{er} Autre Membre

Candidat :

Monsieur Jean-Jacques DUTEIL (Communauté de Communes Terres du Haut Berry)

Vote du 1^{er} Autre Membre :

Chaque délégué à l'appel de son nom, dépose dans l'urne son bulletin de vote écrit sur papier blanc et émerge.

2 scrutateurs sont désignés pour procéder au dépouillement : Madame Anne-Françoise SAISSELIN (Communauté de Communes Terres du Haut Berry) et Monsieur Eric MESEGUER (Communauté d'Agglomération Bourges Plus)

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	32
- à déduire : bulletins litigieux (énumérés aux articles L 65 et L 66 du code électoral) :	0
- reste pour le nombre de suffrages exprimés :	
Monsieur Jean-Jacques DUTEIL	31
Bulletin Blanc	01

Décision :

Après dépouillement, Monsieur Jean-Jacques DUTEIL ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé 1er Autre Membre.

2^{ème} Autre Membre

Candidat :

Monsieur Eric MESEGUER (Communauté d'Agglomération Bourges Plus)

Vote du 2^{ème} Autre Membre :

Chaque délégué à l'appel de son nom, dépose dans l'urne son bulletin de vote écrit sur papier blanc et émerge.

2 scrutateurs sont désignés pour procéder au dépouillement : Madame Anne-Françoise SAISSELIN (Communauté de Communes Terres du Haut Berry) et Monsieur Eric MESEGUER (Communauté d'Agglomération Bourges Plus)

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	32
- à déduire : bulletins litigieux (énumérés aux articles L 65 et L 66 du code électoral) :	0
- reste pour le nombre de suffrages exprimés :	
Monsieur Eric MESEGUER	31
Bulletin Blanc	01

Décision :

Après dépouillement, Monsieur Eric MESEGUER ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé 2^{ème} Autre Membre.

3^{ème} Autre Membre

Candidat :

Madame Catherine JAUBERT (Communauté de Communes Les Villages de la Forêt)

Vote du 3^{ème} Autre Membre :

Chaque délégué à l'appel de son nom, dépose dans l'urne son bulletin de vote écrit sur papier blanc et émerge.

2 scrutateurs sont désignés pour procéder au dépouillement : Madame Anne-Françoise SAISSELIN (Communauté de Communes Terres du Haut Berry) et Monsieur Eric MESEGUER (Communauté d'Agglomération Bourges Plus)

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	32
- à déduire : bulletins litigieux (énumérés aux articles L 65 et L 66 du code électoral) :	0
- reste pour le nombre de suffrages exprimés :	
Madame Catherine JAUBERT	32

Décision :

Après dépouillement, Madame Catherine JAUBERT ayant obtenue la majorité absolue des suffrages, est proclamée 3ème Autre Membre.

- **Délégations au Président (Délibération n° 24/2017 présentée par Monsieur Gilles BENOIT, Président)**

Projet de délibération n° 25/2018

Délégations au (à la) Président(e) :

Vu l'arrêté n° 2018-1-054 du 24 Janvier 2018 constatant la transformation du Syndicat Intercommunal de la Vallée de l'Yèvre (SIVY) en syndicat mixte fermé ;

Considérant le transfert aux établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre de la compétence « gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, dans les conditions prévues à l'article L.211-17 du code de l'environnement », au 01 janvier 2018 ;

Monsieur Gilles BENOIT ayant été élu Président du SIVY ce 27 Juin 2018, il convient dès lors de lui attribuer ses délégations ;

Monsieur Gilles BENOIT Président, propose,

Considérant l'article L.5211-9 du CGCT et dans un souci de favoriser une bonne administration du syndicat intercommunal, il est proposé au Comité Syndical, pour la durée du présent mandat, de confier à Monsieur Gilles BENOIT, les délégations de pouvoir et de signature suivantes :

1. De procéder à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget, aux opérations financières utiles à la gestion des emprunts et de passer à cet effet les actes nécessaires ;
2. De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés sans formalités préalables en raison de leur montant, lorsque les crédits sont inscrits au budget, et conformément aux dispositions des marchés publics (ordonnance du 23/07/2015 et décret du 25/03/2016) ;
3. De réaliser les lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximum de 150 000 € par le Comité Syndical ;
4. De passer les contrats d'assurances ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes ;
5. D'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;
6. De fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts ;
7. D'intenter au nom du syndicat les actions en justice ou de défendre le syndicat dans les actions intentées contre lui, dans tous les cas ;
8. De régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules syndicaux ;
9. De signer toute nouvelle convention, tout renouvellement de convention ou tout avenant aux conventions en cours ;
10. D'approuver toute charte ou convention en partenariat avec d'autres organismes qui n'engagent pas financièrement le Syndicat ;
11. D'autoriser le Président à choisir le lieu de la tenue de chaque Comité Syndical.

Les décisions prises par le(a) Président(e) en vertu de l'article L.2122-22 du CGCT sont soumises aux mêmes règles que celles qui sont applicables aux délibérations des comités syndicaux portant sur les mêmes objets.

Le(a) Président(e) doit rendre compte à chacune des réunions du comité syndical des décisions prises suite à cette délégation en vertu de l'article L.5211-10 et du L.2122-23 du CGCT.

Le comité syndical peut mettre fin à la délégation.

Il est proposé au conseil syndical :

- de donner délégation au (à la) Président(e) dans les matières citées ci-dessus ;
- d'autoriser le (la) Président(e) à prendre toutes dispositions pour ce qui concerne le suivi administratif, technique et financier de la présente délibération.

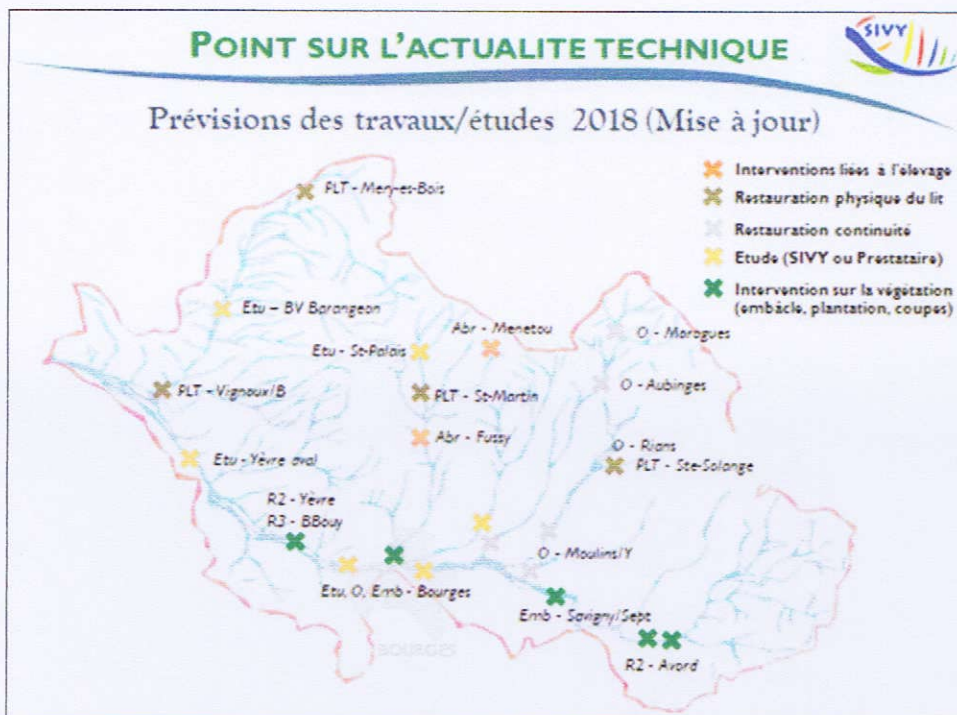
Contre : 0
 Abstention(s) : 0

La délibération est adoptée à l'unanimité par le Conseil Syndical.

- Point d'actualité (Messieurs Jérémy JOLIVET et Guillaume DEBAIN, Chargés de missions)

Monsieur BENOIT laisse la parole aux chargés de missions.

Messieurs JOLIVET et DEBAIN font état rapidement des projets en cours pour l'année 2018, précisant qu'il en serait fait un plus détaillé lors du prochain conseil :



Les projets qui occupent l'équipe du syndicat concernent des projets non réalisés en 2017 associés à d'autres déjà prévus en 2018.

3. POINT SUR L'ACTUALITE TECHNIQUE	
Prévisions des projets à mettre en œuvre en 2018	
Interventions liées à l'élevage	
➤ Clôtures et abreuvoirs sur le Moulon à Menetou-Salon (Vincent P)	Renier
➤ Clôture et abreuvoirs sur l'Auxigny à St-Martin-d'Auxigny (Vincent P)	Renier
➤ Clôture et abreuvoirs sur le Moulon à St-Georges/Moulon / Fussy (Vincent P)	Renier
Restauration physique du lit	
➤ Recharge granulométrique sur le Marsiauge à Ste-Solange (Guillaume D)	En consult
➤ Restauration de berges/ZH sur l'Auxigny à St-Martin d'Auxigny (Jérémy J)	En analyse
➤ Gestion d'un atterrissement sur le Barangeon à Vignoux/B (J, GD, VP)	SIVY / CD18
➤ Réouverture de la Guette [Projet travaux communaux] (Jérémy J)	BBF
Restauration continuité	
➤ Restauration passage à gué sur l'Ouatier à Rians / Ste-Solange (Vincent P)	Renier
➤ Restauration passage à gué sur le Colin à Aubinges (Guillaume D)	Millet
➤ Recharge au droit d'un ouvrage sur le Colin à Morogues (Guillaume D)	En consult
➤ Echanturage sur un ouvrage de l'Ouatier à Moulins/Y (Jérémy J)	Phase diag
➤ Dérasement d'une seuil empierreé sur le Moulon à Bourges (Vincent P)	Tarvel
Etu (SIVY ou Prestataire)	
➤ Etude continuité / ouvrages de Bourges à Osmoy (Jérémy J)	3 offres, analyse en cours
➤ Développement d'un projet de restauration sur l'Auxigny à St-Palais (par Zélie G)	Phase étude
➤ Développement d'un projet de restauration sur le Langis à St-Michel de Volangis (I)	Phase étude
➤ Suite de l'étude Ouvrages de l'Yèvre aval (Bureau d'étude Hydro-M) (Jérémy J)	Fin d'étude
➤ Etude Bilan Contrat Territorial (Bureau d'étude GEONAT) (Jérémy J / Vincent P)	Démarrage

3. POINT SUR L'ACTUALITÉ TECHNIQUE

Prévisions des projets à mettre en œuvre en 2018

✘ Intervention sur la végétation (embâcles, plantation, coupes)

- Plantations à Avord, Gron, Ste-Solange, Vallée de l'Yèvre (Vincent. P / Guillaume D)
- Retraits d'embâcles à Bourges, Savigny-en-Septaine (Vincent P)
- Coupe de 90 peupliers à Berry-Bouy (Jérémy J)
- Suivi coupes peupliers à Bourges (Vincent P)
- Gestion « invasives »

En consult
ASER + R
St-Eloy P
Ville Bourges
ASER

Suivi à mettre en œuvre en 2018

- Suivi site de démonstration de Gron (Physico-Chimie, temp, IMG + accompagnement IPR, CARHYCE. Gestion « invasives »
- Suivi biologique av travaux à St-Palais BD IBG (IPR par la FDAAPPMA)
- Suivi biologique av travaux à St-Martin d'Aux (IPR)
- Suivi thermique étude continuité
- Pêches prospectives 2018 (Yèvre, Marsainge, Ouatier, ...)
- Analyses sédimentaire « travaux 2018 »

Labo de T
RIVE
RIVE
SIVY
FDAAPPMA
Athos ou
Eurofins

Le syndicat démarre actuellement sa campagne de travaux avec les premières interventions de TARVEL et ASER fin juin, début juillet.

3. POINT SUR L'ACTUALITÉ TECHNIQUE

Illustrations des travaux en cours



Chantier embâcle à Bourges (Moulon) (ASER)



Réunion de démarrage de l'étude Geonat à Neuvy/B, le 13 juin



Visite d'ouvrages au préalable de l'étude ouvrages (Bourges-Savigny/S)



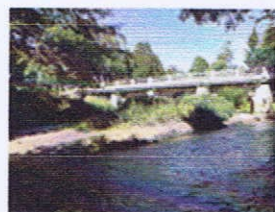
Chantier dérasement d'un seuil sur le Moulon à Bourges (Tarvel)



Réfection passage à gué sur le Colin (Aubinges) – travaux prévus en juillet (Millet)

3. POINT SUR L'ACTUALITÉ TECHNIQUE

Illustrations du travaux en cours



Atterrissement sur le Barangeon (Vignoux/B) – Projet avec CD18



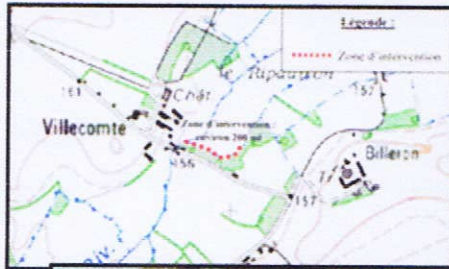
Aménagement agricole à réaliser sur le Moulon et l'Auxigny à Menetou/S, St-Martin d'A, Fussy (entreprise RENIER)



Travaux sur « petits » ouvrages hydrauliques sur l'Ouatier et le Colin

3. POINT SUR L'ACTUALITÉ TECHNIQUE

Illustrations des travaux en cours



Restauration frayère – reconfiguration du lit sur le Marsiauge (Ste-Solange)
Rapport explicatif de 27 p, consultation en cours



3. POINT SUR L'ACTUALITÉ TECHNIQUE

Illustrations des travaux en cours

Restauration Zone Humide - Reconnexion lits mineur/majeur de l'Auxigny (St-Martin d'A)
Commission « MAPA » d'analyse des offres le jeudi 28 juin

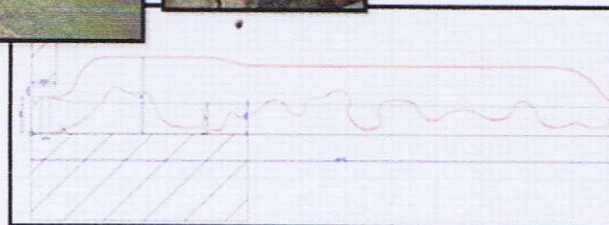


3. POINT SUR L'ACTUALITÉ TECHNIQUE

Illustrations des travaux en cours



Projet SAINT-PALAIS 2019
(Stage de Zélie GAHON)



3. POINT SUR L'ACTUALITÉ TECHNIQUE

Participation à des projets « annexes »

Projet privé de rivière de contournement sur le ruisseau de la Mouline à St-Eloy-de-Gy

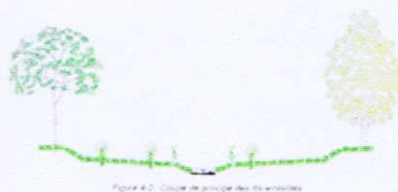
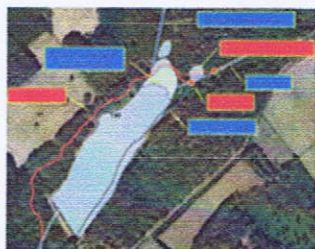


Figure 4.2 : Coupe de principe des traversées

Projets hydro-électriques sur l'Yèvre (Allouis et Vierzon)



3. POINT SUR L'ACTUALITÉ TECHNIQUE

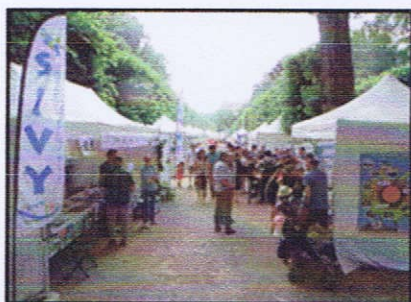
Communication

Accueil du rassemblement annuel des techniciens rivières de la Région Centre Val de Loire à Gron, le 19 avril (Visites travaux Gron et Avord)



3. POINT SUR L'ACTUALITÉ TECHNIQUE

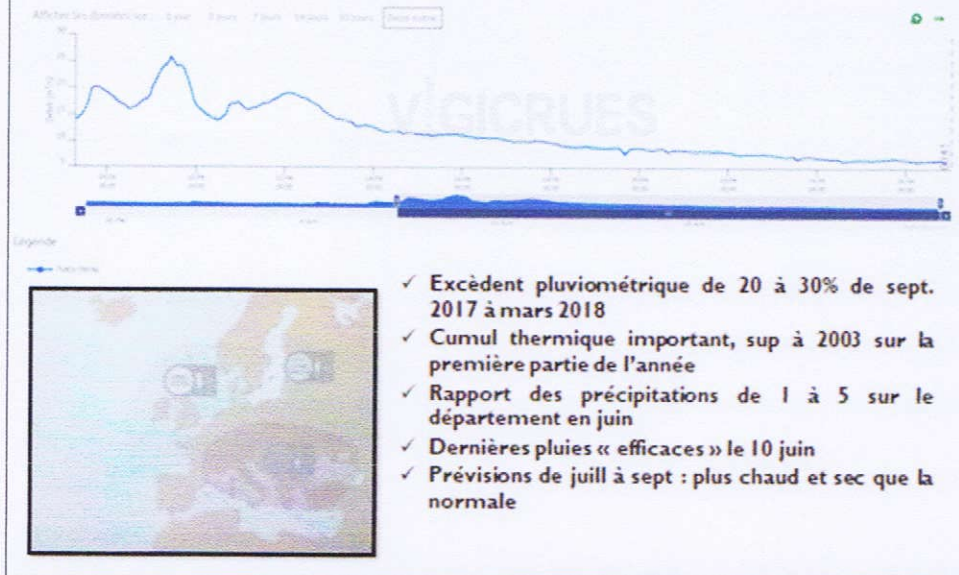
Illustrations des travaux en cours



- ✓ Participation au printemps de l'écologie (Agglo de Bourges)
- ✓ Nouvelle page site internet

3. POINT SUR L'ACTUALITÉ TECHNIQUE

Point sur la ressource et les prévisions



Après les dernières pluies efficaces datant de début juin, les niveaux baissent fortement, la cellule de l'eau réunie récemment au cours de laquelle intervient Météo-France annonce des tendances chaudes et sèches pour les 3 prochains mois.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin à 19h45 suivi d'une collation.

Le Président du SIVY

Monsieur Gilles BENOIT

Acte déposé à la
Préfecture du Cher, le

18 JUIL. 2018



**SYNDICAT INTERCOMMUNAL
DE LA VALLEE D'YEVRE**
Siège : Mairie de BOURGES